

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION RELAXATION ACTIVE
Année 2024-2025

Je soussigné (e) NOM : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

en vue de participer aux cours de Relaxation Active Martenot, accepte d'adhérer à une association 1901 à but non lucratif dont les statuts sont déposés à la Préfecture (ils pourront m'être donnés sur simple demande). En tant que membre/adhérent, je recevrai une convocation à l'Assemblée Générale annuelle où je voterai pour un certain nombre de décisions. Le montant de l'adhésion comprend : l'assurance responsabilité civile à la MAIF, l'adhésion à Spirale (association de formation en Relaxation Active Martenot), l'adhésion à la FEAM (Fédération des Enseignements Artistiques Martenot) et les frais d'hébergement et nom de domaine du site internet.

Date et signature :

Adhésion : 30 € par chèque à l'ordre de Association Relaxation Active



ASSOCIATION RELAXATION ACTIVE - Loi 1901

Centre des deux Moulins - 185, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX COURS DE RELAXATION ACTIVE MARTENOT
Année 2024-2025

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Je m'inscris au cours du :

Mercredi de 18h00 à 19h15

Jeudi de 18h30 à 19h30

Participation aux frais :

Engagement au trimestre : 95 €

Engagement à l'année : 255 €*

Pour les étudiants, demandeurs d'emploi et personnes en situation de handicap :

Engagement au trimestre : 60 €

Engagement à l'année : 153 €*

Pour les nouveaux participants :

Possibilité de 4 cours d'essai à 60 € (correspondant à 30 € d'adhésion + 30 € de participation aux cours) sur une période de 4 semaines consécutives.

Les bulletins, chèques d'adhésion et de participation aux cours (à l'ordre de : Association Relaxation Active) sont à donner à l'enseignante au premier cours, soit le mercredi 25 ou le jeudi 26 septembre.

**Possibilité de paiement en 3 chèques débités au début de chaque trimestre*

NB : Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.